

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Août 2018

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
HERNAN ANGULO CARDENAS 193341	CD00-1306	M ^e George R. Hendy, Président	16 août 2018 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Appropriation de fonds pour fins personnelles	Culpabilité
		M ^{me} France Stewart, A.V.C., Pl. Fin.	17 août 2018 à 9h30			
		M. Joël Badan				
RÉMY KANAAN 212546	CD00-1304	M ^e George R. Hendy, Président	21 août 2018 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Falsification ou contrefaçon de document	Culpabilité et sanctions
		M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin.			Falsification ou contrefaçon de signature	
		M. BGilles Lacroix, A.V.C., Pl. Fin.				
PATRICK POULIN 153284	CD00-1312	M ^e Sylvain Généreux, Président M. Stéphane Prévost, A.V.C. M. Kaddis Sidaros, A.V.A.	23 août 2018 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence	Culpabilité
RANDY KABEYA 196825	CD00-1289	M ^e Claude Mageau,	24 août 2018 à 9h30	Chambre de la sécurité financière	Fournir de faux renseignements à l'assureur	Culpabilité

		Président M. Alain Legault M. Frédérick Scheidler		2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3		
CLAUDE DE BELLEFEUILLE 109049	CD00-1277	M ^e George R. Hendy, Président M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin. M. Stéphane Prévost, A.V.C.	27 août 2018 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme Inexécution ou mauvaise exécution du mandat Partage de commission illégal	Sanctions

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – août 2018

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Hugo Gingras, courtier en assurance de dommages (4A)	n° 2018-03-01(C)	M ^e Patrick de Niverville, président M. François Vallerand, C.d'A.Ass., membre	Les 27 et 28 août 2018 à 9h30	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<ul style="list-style-type: none"> 2 chefs pour avoir exercé ses activités de façon négligente et/ou avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux et/ou avoir fait défaut de rendre compte de l'exécution de son mandat et/ou avoir fait défaut de recueillir personnellement les renseignements nécessaires lui permettant d'identifier les besoins des assurés (articles 25, 27 et 39 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et les articles 37(1), 37(4) et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages); 1 chef pour avoir fait défaut de respecter le secret des renseignements personnels ou de nature confidentielle qu'il a obtenus concernant le dossier de réclamation 	Audition sur culpabilité
Certificat n° 114609		M ^{me} Marie-Eve Racine membre				

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – août 2018

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					<p>d'un assuré (articles 23 et 24 du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages);</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 chef pour avoir négligé ses devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités en n'ayant pas une tenue de dossier que l'on est en droit de s'attendre de la part d'un représentant en assurance de dommages (articles 85 à 88 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, les articles 2, 9 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, et les articles 12 et 21 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome). 	